

## MODE D'EMPLOI

# LA GRAINOTHÈQUE

## ET CHARTE

**LA GRAINOTHÈQUE PERMET L'ÉCHANGE DE GRAINES DE MANIÈRE LIBRE ET GRATUITE. ÉCHANGEZ VOS GRAINES ICI EN SUIVANT LES ÉTAPES DÉCRITES CI-DESSOUS !**

### La charte

À lire (au verso), par exemple pour en savoir plus sur les grainothèques, ou pour identifier les graines qui sont les bienvenues et celles qui ne le sont pas.

### Les sachets

Déposez vos graines dans les sachets prévus à cet effet. Des feuilles photocopiées sont disponibles avec des indications pour les confectionner. Merci d'utiliser les sachets recommandés : leur taille uniformisée nous aide à garder la grainothèque ordonnée.

### Les échanges de graines

Prenez les graines dont vous avez besoin et amenez-en de temps en temps. Le succès de la grainothèque repose sur un équilibre entre les graines entrantes et sortantes. Évitez le gaspillage.

### Les informations à partager

Sur les sachets, indiquez les informations nécessaires pour les autres utilisateurs de la grainothèque.

Incluant :

- L'espèce et la variété (si connue)
- Le lieu et la date (mois, année) de la récolte des graines
- La date idéale pour les semis
- Un commentaire informatif ou sympathique

**Nous restons à votre disposition et vous remercions de votre visite.**

**Bonne chance avec vos semis !**



**bibliothèque**  
martigny —  
combe

**POUR RESTER INFORMÉ.E, RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE !**



@parcvalleedutrient - [www.parc-valleedutrient.ch](http://www.parc-valleedutrient.ch)



# LA CHARTE

## PAR CETTE CHARTE, JE M'ENGAGE À RESPECTER LES BONNES PRATIQUES SUIVANTES

### Les objectifs

- Encourager la liberté d'échanger des graines et transmettre les connaissances autour du jardinage.
- Soutenir le don et le troc entre jardinier·ères amateur·rices.  
*Aucun échange commercial.*
- Préserver la biodiversité dans les jardins.

### Les types d'espèces

#### Acceptées

- Les graines de fleurs, légumes, fruits, plantes aromatiques ou sauvages.
- La biodiversité est favorisée en plantant des espèces ou variétés locales (s'il en existe). Adaptées à nos contrées, elles permettent aussi d'avoir un meilleur rendement dans votre jardin.

#### Interdites

- Les graines de plantes envahissantes (documentation disponible dans la grainothèque).
- Les graines dites « F1 », non reproductibles, issues d'un croisement d'espèces (hybrides) pour plus de rendement.

**Demandez-nous conseil !**

### Traitement

- Seules les graines dont la provenance est connue (votre jardin) sont acceptées.
- Les graines sont produites sans produit chimique, pesticide ou engrais chimique.

### Préparation


- Les graines doivent être séparées d'autres structures, triées et stockées dans un sachet.
- Les informations nécessaires sont notées sur le sachet comme indiqué.
- Cas particulier : les semences de légumineuses (haricots, pois, lentilles, etc.) doivent impérativement être séchées et gardées une semaine au congélateur avant d'être amenées à la grainothèque, afin d'éviter la prolifération d'insectes ravageurs.

La grainothèque est un service offert conjointement par la Bibliothèque communale et scolaire de Martigny-Combe, la commune de Martigny-Combe et le Parc naturel régional de la Vallée du Trient qui ne peuvent être tenus pour responsable en cas de non-respect de cette charte par ses utilisateurs.



**bibliothèque  
martigny —  
combe**

**POUR RESTER INFORMÉ.E, RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE!**

 @parcvalleedutrient - [www.parc-valleedutrient.ch](http://www.parc-valleedutrient.ch)

